



Appel à candidature pour la direction de la Maison des Sciences et des Humanités « Savoirs Unis pour un autre Développement » (MSH SUD – UAR 2035)

Le poste de directeur/directrice de la MSH SUD (UAR 2035), unité sous tutelle principale du CNRS, de l'Université de Montpellier Paul-Valéry (UMPV) et de l'Université de Montpellier (UM), et sous tutelle secondaire de l'IRD, du CIRAD et de l'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD), est à pourvoir à partir du 01/01/2027 pour un mandat de cinq ans, renouvelable une fois.

Les Maisons des Sciences sociales et des Humanités (MSH), créées à partir des années 2000 sur l'ensemble du territoire national, ont préfiguré les évolutions de la recherche en sciences humaines et sociales. Pensées comme des lieux d'un partenariat fort entre le CNRS, les universités et les acteurs territoriaux, elles ont participé à l'émergence de nouveaux outils pour la recherche et encouragé la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité au bénéfice de démarches de recherche novatrices. Elles ont été et demeurent des acteurs de l'établissement ou du renforcement de la collaboration entre les organismes et les différents établissements d'enseignement supérieur et de recherche sur un territoire donné. Écrite dans une première version en 2006, la charte des MSH a été actualisée en 2019 pour tenir compte des évolutions dans les politiques de site engagées dans l'intervalle, et en particulier pour affirmer le soutien renforcé aux projets interdisciplinaires. En associant SHS, Humanités, sciences de la vie et de la santé, sciences de la nature et de l'environnement, sciences physiques et de l'ingénieur, les MSH offrent un espace propice aux rencontres entre ces différentes communautés scientifiques.

La Maison des Sciences et des Humanités « Savoirs Unis pour un autre Développement » est implantée sur le site Saint-Charles de l'UMPV. Elle a pour périmètre géographique l'Occitanie Est et associe, outre ses tutelles, l'Université de Nîmes, l'INRAe, l'ENSAM, l'Institut Agro Montpellier, le CIHEAM, la Région Occitanie et Montpellier Méditerranée Métropole.

Le projet scientifique 2021-2026 est incarné dans son acronyme : MSH SUD pour « Savoirs Unis pour un autre Développement ». Co-construit de manière ascendante et itérative, ce projet associe potentiellement l'ensemble des chercheuses et chercheurs des unités du site de l'Occitanie Est, que la MSH soutient à travers ses AAP, ses équipes-projets et ses autres activités d'incubation, d'intermédiation, de réflexion épistémologique et d'appui méthodologique et technique à la recherche.

La MSH SUD est organisée en trois axes : 1) l'axe Interdisciplinarité, dynamique transversale ; 2) l'axe Sciences-Société, qui regroupe Trait d'Union, le plateau Éco-Santé et plusieurs projets d'envergure financés grâce à des ressources affectées, tels que le Laboratoire des Transitions ; 3) l'axe Science Ouverte, qui regroupe quant à lui le Pôle Image, NumeRev, le Pôle Données de la Recherche et les projets CommonData et Cart.Occ.

La MSH SUD est le point d'entrée sur le site des deux infrastructures de recherches en sciences humaines et sociales, les IR* Huma-Num et Progedo. Elle garantit à l'ensemble des SHS les premiers accès aux services des deux IR* pour la production, la gestion et le dépôt des données.

La MSH SUD fait partie du Réseau national des MSH (RnMSH), qui figure dans la feuille de route des infrastructures nationales de recherche, ainsi que d'autres réseaux professionnels.

Aspects de la responsabilité

- Direction de l'unité, assistée du secrétariat général, du référent scientifique et, le cas échéant, d'une ou de deux directions adjointes ;
- Responsabilité sur l'ensemble des ressources de la MSH SUD (personnels titulaires et contractuels, finances, etc.) ;
- Élaboration et présentation du projet de l'unité au comité de pilotage, au conseil scientifique et aux personnels. La stratégie scientifique de la MSH SUD est définie en concertation avec les tutelles ;
- Mise en œuvre des décisions du comité de pilotage ;
- Animation des instances de gouvernance et de consultation de l'unité : assemblée générale, coordination des axes ;
- Représentation de la MSH SUD auprès des tutelles et de ses partenaires académiques et territoriaux ;
- Représentation de la MSH SUD au GIS Réseau national des MSH et dans les autres instances de coordination inter-MSH.

Deux directions adjointes, en charge plus spécifiquement de certains axes, sont possibles (et souhaitables), en soutien au directeur/à la directrice.

Profil attendu

Il est attendu du candidat ou de la candidate :

- une expérience d'enseignant-chercheur ou de chercheur ayant montré un intérêt pour l'interdisciplinarité ;
- une expérience de gestion et de coordination de personnels ;
- une connaissance du fonctionnement de l'université, de l'enseignement supérieur et du dispositif de recherche national ;
- une connaissance des acteurs du territoire et des partenaires (académiques et non-académiques) ;
- un intérêt pour les collaborations entre acteurs académiques et non-académiques ;
- un intérêt pour les collaborations multi-partenariales en SHS, notamment en lien avec les Suds ;
- une sensibilité particulière aux enjeux méthodologiques de l'appui à la recherche et à l'inscription de la recherche dans la dynamique de la science ouverte, en lien avec les Infrastructures de Recherche.

Remarque 1 : Une candidature associant une personne pour la direction et une ou deux personnes pour la direction adjointe est envisageable. Dans ce cas, le dossier comportera les pièces requises pour chacune des personnes candidates, à l'exception du projet, qui sera commun.

Remarque 2 : les candidat.e.s doivent être affilié.e.s institutionnellement à l'un de ces établissements :

- Université de Montpellier Paul-Valéry ;
- Université de Montpellier ;
- CIRAD ;
- IRD ;
- Université Perpignan Via Domitia ;
- CNRS.

Constitution du dossier de candidature et modalités de candidature

Le dossier doit contenir :

- une lettre de motivation ;
- un CV exhaustif ;
- en adéquation avec le profil du poste, le(la) candidat(e) rédigera un projet pour la direction future de la MSH SUD (10 pages maximum).

Le dossier de candidature est à envoyer à

- isabelle.mermet@cnrs.fr (secrétaire générale de la MSH SUD, qui centralisera les candidatures afin de les transmettre aux tutelles).

Procédure de recrutement

Le recrutement comporte deux étapes : 1/ Dépôt du dossier puis 2/ audition devant le Comité de pilotage de la MSH SUD. La directrice ou le directeur et ses adjoints-es sont nommé-e.s par les tutelles principales (CNRS, Université de Montpellier Paul-Valéry et Université de Montpellier) après avis du comité de pilotage.

Calendrier

Lancement de l'appel : 16/03/2026

Dépôt des candidatures jusqu'au 15/05/2026

Audition des personnes sélectionnées : juin 2026.